

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine

Cadre réservé à la circonscription
Saisie ARIA □ OUI □ NON
Pièces justificatives réclamées par mail le

Annexe 2-3

## Demande d'autorisation d'absence

Division du 1 <sup>er</sup> degré		
Document à transmettre par voie hiérarchique obligatoirement 15 jours avant la date de l'absence sollicitée sauf situation urgente		
Fournir obligatoirement : Un justificatif daté correspondant à la durée de l'absence		
Participation aux travaux d'un organisme public non syndical Candidature à une fonction publique élective non syndicale Participation aux travaux d'une assemblée publique élective dont l'agent est membre ou représentant	Formation statutaire et continue Participation à un jury de : cours d'assises examen et concours Concours ou examen professionnel : Préparation	
Autorisations d'absences à titre syndical (de la fonction publique)  Examens médicaux obligatoires liés à :  La grossesse et pour la préparation à l'accouchement  La surveillance médicale de prévention	☐ Participation aux instances scolaires ☐ Garde enfant (crèche/école fermée, nourrice malade, enfant	
RDV médical non obligatoire Cohabitation avec une personne atteinte de maladie contagieuse (Variole, diphtérie, méningite) Mariage, PACS de l'intéressé (jour du mariage civil ou du rendez-vous PACS uniquement) Décès ou maladie très grave du conjoint, parents, enfants et décès d'autres proches – lien de parenté :	malade)  Sapeurs-pompiers volontaires Réserve opérationnelle Déplacement à l'étranger pour raisons personnelles Fêtes religieuses Pour convenance personnelle – motif :	
LE DEMANDEUR		
NOM: Prénom:  GRADE: P.E titulaire P.E Stagiaire Instituteur P.E contractuel A.E.S.H.  Affectation:	Durée de l'absence (avec délais de route si nécessaire) :  du/_/ àh au// inclus àh	
Commune :	Date et signature :	
CADRE RÉSERVÉ AU DIRECTEUR D'ÉCOLE		
Répartition possible dans d'autres classes :	Vu et transmis Date et signature :	
CADRE RÉSERVÉ à L'INSPECTION DE CIRCONSCRIPTION		
Avis circonstancié de l'I.E.N. :	Date et signature :	
CADRE RÉSERVÉ à LA DSDEN		
Autorisation : accordée avec traitement pour accordée avec traitement pour régularisée accordée sans traitement pour jours	jours, à titre exceptionnel	
Date:	Pour le directeur académique et par délégation, Le secrétaire général	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Une absence sans traitement a un impact sur la rémunération et sur le calcul de l'ancienneté, dont les droits à pension.